

SAS SERVICE ACTION SANTE
ZI DE LA MARINIÈRE
5 rue Gutenberg Bâtiment B
91070 BONDOUFLE

Tél : 01.64.97.68.50
Email : sas@sa-sante.fr
R.C.S. : CORBEIL B 402 258 032
SIRET : 40225803200042
N/Id CEE : FR18402258032
APE : 3812Z
Antennes : FRANCE NORD 59 LESQUIN
FRANCE SUD 13 LA CIOTAT

SIRET Client : 84788263600016

Facture N°	Date Facture	Date Echeance	Client
FA2409797	01/03/2024	15/04/2024	SA0193

Merci de noter le numéro de facture pour chaque règlement

SELAS CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 BD MIREILLE LAUZE
13010 MARSEILLE

crement la
19103

ANNEE 2024

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
DAS	CONTRAT D'ENLEVEMENT ET D'INCINERATION DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS				0
PERIODE	DU 26 FÉVRIER AU 22 MARS 2024				0
C.GENER...	COLLECTE + TRANSPORT	4,000	17,000	68,00	3
C 50	CONDITIONNEMENTS AUX NORMES UE 50L AU DEPOT	24,000	10,917	262,01	3
C 8	CONDITIONNEMENTS AUX NORMES UE 1L OU 3L AU DEPOT	2,000	4,500	9,00	3
C 5	CONDITIONNEMENTS AUX NORMES UE 10L AU DEPOT		9,583		3
AMAL	CONTRAT D'ENLEVEMENT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS D'AMALGAMES JANVIER				0
AMA	Collecte déchets mercuriels Collecte à domicile, traitement, fourniture de conditionnements et justificatifs		94,167		3

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
3	339,01	20,00	67,80

Total HT	339,01
Net HT	339,01
Total TVA	67,80
Total TTC	406,81
NET A PAYER	406,81

NOTRE RIB

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Cle RIB	Domiciliation
10207	00068	04068030571	79	BP LISSES

IBAN FR7610207000680406803057179
BIC / SWIFT CCBPFRPPMTG

Votre mode de Paiement : Chèque

Formule de révision des prix : P = $\frac{Po \times 118,32}{So}$ * S : Nouvel indice octobre * So : Indice octobre précédent
So* 113,31

TVA acquitée sur les débits

Tout retard de paiement donnera lieu au versement d'une pénalité équivalente à 3 fois le taux d'intérêt légal en application de l'article 441-6 du code de commerce
RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).